

Deux géants pétroliers chinois devant la justice pour la marée noire de Bohai

Dossier de la rédaction de H2o
August 2015

ConocoPhillips

et CNOOC font face à un contentieux d'intérêt public, qui fait suite à la catastrophe maritime de 2011. Un procès qui fera date à l'intention des deux géants du pétrole devant un tribunal maritime pour les fuites de pétrole qui ont pollué une vaste zone de la baie de Bohai, en Chine du Nord, en 2011. La plainte, déposée contre ConocoPhillips et China National Offshore Oil Corp, est le premier contentieux d'intérêt public intenté par une association à but non lucratif pour pollution de l'environnement marin à être reçu par un tribunal. Pareille décision n'aurait pas été possible avant qu'une nouvelle loi de protection de l'environnement n'entre en vigueur le 1er janvier 2015.

La Fondation

de protection de la biodiversité et du développement vert de Chine a déclaré avoir été avertie par la Cour maritime de Qingdao, dans la province du Shandong, que la plainte avait été déposée. La nouvelle loi permet à tout organisme de protection de l'environnement enregistré auprès d'un bureau des affaires civiles de niveau ville ou supérieur et exerçant des activités depuis au moins cinq ans d'intenter un contentieux d'intérêt public. Avant cette affaire, en juin, l'Association des bénévoles de la protection de l'environnement de Dalian avait demandé 645 millions de yuans (95,82 millions d'euros) pour les dommages consécutifs selon elle à une pollution causée par la China National Petroleum Corp en juillet 2010. Cette demande, la plus importante faite dans une affaire concernant l'environnement en Chine, est toujours en examen par la Cour maritime de Dalian.

La Fondation

de protection de la biodiversité et du développement vert de Chine ne demande pas d'indemnisation à Conoco Phillips et CNOOC qui ont d'ores et déjà versé près d'1,7 milliard de yuans (252,56 millions d'euros) à l'Administration océanique d'État, un organisme gouvernemental qui supervise et administre les affaires maritimes. Elle a annoncé que pour des raisons d'intérêt public, elle demande que les deux entreprises reconnaissent leur responsabilité car quatre ans après les fuites de pétrole, les travaux de réparation n'ont toujours pas débuté.

€ la

suite d'une série de fuites intervenues entre le 4 juin et le 12 juillet 2011, le pétrole du champ Penglai 19-3, dans la baie de Bohai, a pollué plus de 6 200 kilomètres carrés d'eau, une superficie équivalente à environ neuf fois la taille de Singapour. D'après un rapport de l'Administration océanique d'État publié en juin 2012, ces fuites ont causé d'énormes pertes aux secteurs du tourisme et de l'agriculture maritime des provinces du Liaoning et du Hebei. Penglai 19-3 est l'un des plus grands champs de pétrole offshore de Chine, avec une production d'environ 160 000 barils de pétrole par jour.

Liang Chen, China.org.cn - 27-07-2015